



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2018

Présent.e.s : Stéphane BERTIN, Christian DEDECKER, Jean-Luc DEYE, Maryse FABRE, Caroline FAVIER, Brigitte LEGRAND, Benjamin MAILLAND, Jean-Gabriel MAYEUR, Michèle SOLOWETCHICK

Absent.e.s : Mathilde BERGER, Claude SEUREAU

Vue la présentation du projet de sécurisation au hameau Le Champ présenté par le bureau VERDIS, et sur proposition de Madame le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés, propose au conseil municipal de faire réaliser une étude fonctionnelle du domaine public sur le hameau du Champ par un bureau d'étude privé spécialisé concernant les déplacements doux ou motorisé ; et si nécessaire en fonction de l'état des lieux, propose de lui confier l'établissement d'un dossier pour une Déclaration Utilité Publique.

Gestion des biens communaux

- La décision concernant le renouvellement de la prestation de marché pour la gestion du gîte « L'Ecole à gîter » est ajournée.
- Madame le Maire explique qu'il est important que la commercialisation du gîte « L'Ecole à Giter » passe par Grand Chambéry Alpes Tourisme, l'agence touristique de l'agglomération.
- Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, approuve :
 - le partenariat avec Grand Chambéry Alpes Tourisme, agence touristique de l'agglomération, pour la commercialisation du gîte « L'Ecole à Giter » ;
 - les tarifs de location de la salle communale pour la saison 2018/2019 ;
 - le bail et le montant du loyer de l'appartement T3 Nord rénové ;
 - la demande du Syndicat Mixte Savoie Grand Revard à solliciter auprès du Ministère de l'Agriculture l'autorisation de défrichement d'une surface de 1830 m² sur la parcelle D841 bénéficiant du régime forestier, dans le cadre du projet de réalisation d'aménagements au départ du site nordique de la commune de Saint François de Sales.

Administration Générale de la commune

- Le rapport d'activités 2017 de Chambéry Métropole Cœur des Bauges a été présenté au conseil municipal.
- Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par quatre abstentions, une voix contre et quatre voix pour, des présents et représentés, approuve le projet de **statuts de la Communauté d'agglomération**, intégrant les deux révisions lancées par le Conseil communautaire les 14 juin et 19 juillet 2018.
- Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par une abstention et 8 voix pour des présents et représentés, décide d'émettre un avis favorable sur le projet de modification **programme local de l'habitat 2014-2019**.
- Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, approuve :
 - l'adhésion de la commune au **service commun de protection des données** de Grand Chambéry ;
 - la convention avec un agriculteur pour le **déneigement** en cas d'absence de l'agent communal.

Gestion financière

- ⇒ Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés :
- demande une subvention au titre du FDEC et de la DETR 2019 pour la mise en accessibilité du Foyer de ski de fond et une demande de subvention FDEC 2019 pour l'enfouissement des réseaux Telecom au Charmillon ;
 - approuve l'identité précise du débiteur du titre n°63.
- ⇒ Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, valide les décisions modificatives suivantes :
- pour basculer les crédits de l'investissement au fonctionnement (entretien de voirie), budgéter la caution à recevoir et les crédits manquants pour solder l'opération de la placette à La Magne :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 615231 : Voirie		39 574.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		39 574.00 €
D 023 : Virement section investissement	39 574.00 €	
TOTAL D 023 : Virement à la sect^e d'investis.	39 574.00 €	
D 204412 : Public : Bâtiments et instal.		896.00 €
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales		896.00 €
D 2315-122 : Voirie divers	40 000.00 €	
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	40 000.00 €	
R 021 : Virement de la section de fonct	39 574.00 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.	39 574.00 €	
R 165 : Dépôts et cautionnements reçus		470.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées		470.00 €
R 45825 : Op.sous mandat TEL-La Magne		896.00 €
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales		896.00 €
R 10222 : FCTVA	896.00 €	
TOTAL R 10 : Dotations Fonds divers Réserves	896.00 €	

- pour régulariser les crédits pour l'opération d'enfouissement au Charmillon :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 605 : Achats de matériels	11 432.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	11 432.00 €	
D 023 : Virement section investissement		11 141.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la sect^e d'investis.		11 141.00 €
D 2041582 : GFP : Bâtiments et installation		4 045.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées		4 045.00 €
D 2158 : Autres matériels & outillage		2 119.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		2 119.00 €
D 2315-127 : Le Charm-enfouis. Réseaux secs		4 977.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours		4 977.00 €
D 657358 : Subv aux autres groupements		291.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante		291.00 €
R 021 : Virement de la section de fonct		11 141.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.		11 141.00 €

La séance est levée à minuit.

Le Maire
Maryse FABRE

